

20 avril 1868

M. le M.

D'après les instructions que m'a données V. S. lors de ma nomination au poste de directeur de l'École d'Ath., je me propose de profiter de la plus forte chaleur de la saison pour faire le voyage de France et m'y entretenir des travaux et des besoins de notre Établissement.

S'il ne survient aucun empêchement ^{de la part de mon épouse} et si votre Exc. ^{ne me voit pas de l'autre côté de l'océan} ne me voit pas ^{de l'autre côté de l'océan}, je me propose de partir avec ma famille dans les premiers jours de juin et de voyager de manière à pouvoir être à Paris des 15 au 20 de ce même mois.

Beaucoup de motifs me font désirer de voir V. S. le plus tôt possible : la création d'un bulletin est une question qu'il est d'importance de voir résolue ; les travaux de l'École, leur publication, leur présentation à l'Académie (s'il y a lieu) — l'emploi des reliques considérables que fait le dernier exercice, — l'état matériel de l'École, — la nomination de nouveaux membres pour l'époque des vacances et la tenir dans lequel elle doit se faire et dans autant de matières dont je ne puis entretenir votre Exc. que de vive voix et dont l'urgence va devenir urgent.

D'un autre côté j'apporte moi-même un travail considérable (une hist. de la litt. gr. en 2 vol) que j'ai bientôt de finir et à l'impression — lequel j'emploierai activement le temps en France la saison d'été. Je tiens beaucoup à ce qu'elle puisse être faite dans mon séjour à cette époque, afin qu'elle soit une sorte de ^{d'indicia} preuve de la direction que je me propose d'imprimer ^{à donner} avec ^{à l'Académie} l'Académie, aux travaux littéraires de l'École, et qu'elle soit aussi une preuve évidente que nous employons utilement ici notre temps.)

~~Si V. S. ne peut pas venir à Athènes, je tiendrais son tribunal pour un adieu.~~

~~Je tiens à ce que~~
J'aurai bien avant de partir de prendre des mesures pour que l'administration de l'École et les travaux de ses membres ne rencontrent aucune difficulté pendant mon absence.

A. J. M.

The first of these is the fact that the
 government has been successful in
 its efforts to suppress the
 slave trade. This is a
 great achievement, and it
 shows that the government
 is willing to take the
 necessary steps to
 bring about a more
 just and equitable
 society. It is a
 step in the right
 direction, and it
 is to be hoped that
 it will lead to a
 more complete
 abolition of the
 slave trade in the
 future.